



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Double inauguration dans le parc industriel n° 2

BUANDERIE COMMERCIALE SAINT-RAYMOND ET GESTION RÉ-MAX S'OFFRENT DE NOUVEAUX ESPACES

Saint-Raymond, le 18 juin 2024 – Les entreprises Buanderie commerciale Saint-Raymond (une division d'Entreprises LAM Portneuf) et Gestion RÉ-MAX, en partenariat avec la Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR), ont procédé conjointement le mardi 18 juin à l'inauguration officielle de leurs nouveaux espaces industriels localisés au 169 rue de la Défense-Nationale, dans le parc industriel n° 2.

D'une part, M. Alex Marcotte, président-directeur général d'Entreprises LAM Portneuf, était très fier d'inaugurer son nouveau local de 3 300 p.c. destiné à accueillir les activités de sa division de buanderie commerciale. Ayant nécessité un investissement en équipements de plus de 600 000 \$, cette division emploie actuellement 6 personnes et on prévoit embaucher 6 personnes additionnelles d'ici la fin de la présente année. Buanderie commerciale Saint-Raymond offre des services personnalisés complets afin de répondre aux besoins de sa clientèle-cible, soit les commerces, industries et institutions, hôtels, restaurants, établissements d'enseignement, CHSLD, garderies, garages, etc. L'entreprise utilise les meilleurs produits hypoallergéniques et le meilleur matériel pour le lavage de vêtements de travail, nappes, housses de chaises, serviettes de table, rideaux, tapis, literie médicale, pour ne nommer que ceux-là.

« Buanderie commerciale Saint-Raymond prend l'expansion nécessaire afin de répondre aux besoins de la région en matière de buanderie pour hôtels, motels et chalets locatifs notamment. Avec l'addition de nouveaux équipements, le nettoyage de sacs de couchage, uniformes et tapis est maintenant possible afin d'aller rejoindre une plus grande clientèle





de services comme la restauration et autres. Je tiens à remercier M. Maxime Bossé et son équipe qui nous ont beaucoup aidé faire ce qui devait être fait pour accommoder notre entreprise en pleine croissance », a déclaré M. Alex Marcotte.

D'autre part, MM. Maxime Bossé et Réjean Longpré, co-actionnaires de Gestion RÉ-MAX, étaient également très fiers d'inaugurer leur nouvel immeuble multilocatif, lequel accueille donc entre autres Buanderie commerciale Saint-Raymond comme locataire. Ce projet a débuté avec une idée ambitieuse, celle de construire des espaces locatifs adéquats qui vont répondre aux besoins de PME de la ville de Saint-Raymond pour les années futures. L'immeuble d'une superficie totale de 5 500 p.c. est divisé en 3 locaux et représente un investissement de 1 M\$. « Je veux commencer par remercier la Ville de Saint-Raymond et Corporation de développement pour cette belle visibilité qu'elles nous offrent aujourd'hui. Un remerciement spécial au commissaire industriel, M. Richard St-Pierre pour son implication dans le projet et d'avoir toujours été disponible pour nous tout au long de la construction. Gestion RÉ-MAX est heureuse de vous présenter son projet de 5 500 pieds carrés en espaces locatifs multiples et qui est loué à 100 % pour la phase 1. La phase 2 débutera à l'automne 2024 et il est encore possible de réserver un espace. Enfin, plusieurs autres personnes ou organisations nous ont aidé à réaliser ce projet : la Buanderie commerciale Saint-Raymond comme partenaire majeur pour les 5 prochaines années, Max Leclerc Construction pour la réalisation des travaux ainsi que Mathieu Moisan de BMR Paulin Moisan pour la fourniture des matériaux », a souligné M. Maxime Bossé.

M. Richard St-Pierre, commissaire industriel à la CDSR, est très heureux de voir Buanderie commerciale Saint-Raymond s'établir dans le parc industriel n° 2. « M. Marcotte est un jeune homme d'affaires dynamique, déjà bien établi à Saint-Raymond avec son service de buanderie pour les particuliers que l'on retrouve au centre-ville et où il y exploite également le Waynewrigt dans le domaine de l'hébergement. Il sait bien s'entourer et est animé par ce souci de toujours offrir un service de très grande qualité à sa clientèle. Il pourra toujours compter sur les services de la Corporation de développement pour tout autre projet d'expansion dans le futur. Enfin, je remercie MM. Bossé et Longpré de Gestion RÉ-MAX pour leur investissement dans notre parc industriel, lequel vient bonifier encore davantage notre offre au niveau locatif. Comme investisseurs provenant de l'extérieur, ceci témoigne de la confiance qu'ils ont dans le développement de notre ville. Ils ont pu compter sur mon





entière collaboration comme commissaire industriel dans la réalisation de leur projet et ce sera évidemment toujours le cas dans le futur s'il souhaite prendre de l'expansion ».

Le maire de Saint-Raymond, M. Claude Duplain, est encore une fois extrêmement fier de ces nouvelles annonces dans le parc industriel n° 2 : « Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond, j'aimerais féliciter M. Alex Marcotte ainsi que MM. Maxime Bossé et Réjean Longpré. J'aimerais également leur souhaiter la bienvenue ainsi que du succès dans leurs affaire. Sans aucun doute, le parc industriel n° 2 est en pleine croissance et ces dernières inaugurations et pelletées de terre en sont la preuve. Bravo à tous les intervenants et à notre commissaire industriel, M. St-Pierre, qui fait un travail tout à fait remarquable ».

À propos de la Corporation de développement de Saint-Raymond

La Corporation de développement de St-Raymond (CDSR) a pour mission de contribuer au développement économique, tant au niveau industriel, commercial que touristique. Notre objectif est de mobiliser et d'accompagner les différents intervenants du milieu et entreprises, ce afin de promouvoir notre municipalité et de soutenir ses efforts de développement et de diversification économique.

-30-

Source:

Richard St-Pierre, commissaire industriel Corporation de développement de Saint-Raymond richard.st-pierre@villesaintraymond.com 418 808-8081